



## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin privé dans la commune de Thônex.

du 11 décembre 1954

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Thônex, en séance du 26 novembre 1954, demandant de donner le nom de "Chemin du Château-Blanc" à un chemin privé;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat, du 2 décembre 1954.

## ARRÊTE :

✓ Le nom de "Chemin du Château-Blanc" est donné au chemin privé qui, de la route cantonale de Chêne-Bourg à Veyrier, entre le hameau de Fossard et Villetta, tend en direction du nord-ouest et dessert les parcelles du morcellement de l'ancienne parcelle 3008, ayant appartenu à la S.I. du Château-Blanc. Le Château-Blanc, aujourd'hui démolli, fut édifié sur cet emplacement au XVII<sup>e</sup> siècle par les comtes de Rossillon, seigneurs de Villetta. La commune de Thônex a adopté pour ses armoiries le blason un peu modifié de cette famille.

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

\*\*\*

Certifié conforme

Le chancelier d'Etat:

Communiqué à :

Travaux	5 ex.
R.L.	1 ex.
Archives	1 ex.

A. Combel

